L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 17 AVRIL 1889.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

Un jeune homme, bonne éducation, connaissant bien Paris, désire trouver une personne ou une famille se rendant à l'Exposition, pour leur faire visiter la capitale de fond en comble, y compris le dessous de la ville, égouts, catacombes, etc; honorabilité parfaite, prétentions modérées. Ecrire à M. G. H., poste restante Nouvelle-Orléans. 12 av—7 f

Un Français, instruit, connaissant les affaires et parlant et écrivant l'anglais, désirerait se placer sur une habitation ou dans une maison de commerce à la campagne, comme économe, surveillant, teneur de livres, etc. S'adresser à A.-B., bureau de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 7 avril—10f

A VENDRE.

A VENDRE—Graine de coton (cotton seed hulls) délivrée en gare de chemin de fer. E. COURRIBET. Magnolia, coin Joséphine. 14avril—2sem.

A VENDRE—Boulangerie et confiserie de première classe située dans le quartier américain. S'adresser "Napoléon Exchange", A. Hayem, 203 rue Ste-Marie. 9 avril—7f.

A VENDRE—Graine de coton (cotton seed hulls) délivrée en gare de chemin de fer. E. COURRIBET. Magnolia coin Joséphine. 31 mars—2 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Phil Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,704—Division C. —Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Phil Williams, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
16 avril—16 20 25

Succession de Antoine E. Michel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,716—Division C—Attendu que Joseph Bebelle a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Antoine E. Michel décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
16 avril—16 20 25

Succession de Patrick Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,658—Division C.—Attendu que Daniel Sullivan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Sullivan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 avril—14 19 23

Succession de Andrew Schlachter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26 039—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Catherine Schlacter, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
9 avril—9 13 18

Succession de Francis A. Woolfley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,651—Division D—Attendu que Relief Brown Flanders, veuve de Francis Augustus Woolfley, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis A. Woolfley, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
9avril—9 13 18

Succession de Charles Gallatin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 25,950 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Pelonise Gallatin, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
9avril—9 13 18

AVIS AUX CREANCIERS.

Conway & Carter vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,318—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank M. Vincent, syndic des créanciers, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
16avril—16 20 25

H. Damiens vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,182.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Hippolyte Damiens, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 avril—12 17 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—J. F. Hollerbach vs. ses créanciers — No 26,516—Division D.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Jacob Franz Hollerbach, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Bernard Fitche, notaire, à son bureau No 37 rue Carondelet, en cette ville, mercredi le 24me jour d'avril 1889, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues et que Sul Henderson Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 21 mars 1889.
[Signé:] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
22 mars—3f au 24 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—P. C. Malone vs. ses créanciers—No 26,642—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Patrick C. Malone, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, en cette ville, le SAMEDI, 20me jour d'avril 1889, à 11 heures A. M., dans le but d'accepter la remise des biens de l'insolvable, voter sur la demande de décharge de toute dette, d'élire un syndic, et de considérer toutes autres matières qui pourraient leur être présentées; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du pétitionnaire soient suspendues.
Nlle-Orléans, 4 avril 1889.
Signé, THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme,
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
5avril—3f en 10j.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Heinrich W. Kaiser vs. ses créanciers—No 26 644—Div. E—Ordre de Cour—Que la cession faite par Heinrich W. Kaiser soit acceptée par la Cour au bénéfice des créanciers de dit insolvable et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée pardevant Fred Zengel, notaire, le 20ème jour d'avril 1889, à 11 heures a. m., dans le but d'élire un syndic, de délibérer sur l'affaire du dit insolvable selon la forme prescrite, et en attendant toutes poursuites contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 5 avril 1889.
[Signé]: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN. Député greffier.
6 avril—3f au 20 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—W. C. Shepard vs. ses créanciers—No 26,480—Division A — Ordre de Cour — Que la pétition ci enliassée soit et est par le présent acceptée par la cour et qu'une réunion des créanciers de William C. Shepard soit convoquée et tenue pardevant William F. Brewer, notaire public, le 22me jour d'avril 1889, pour délibérer et voter sur la demande du pétitionnaire de lui accorder un répit; que A. B. Phillips, Esq., avocat, soit nommé curateur ad hoc pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit W. C. Shepard soient suspendues.
Nlle-Orléans, 19 mars 1889
[Signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député Greffier.
19 mars—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Robert E. Mitchell vs ses créanciers—No 26,621—Ordre de Cour—La cession des propriétés du pétitionnaire, Robert Mitchell, est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le MARDI, 16 avril 1889, à 11 heures a. m., dans le but d'accepter la cession des propriétés du pétitionnaire faite pour le pétitionnaire, de considérer l'application de l'insolvable d'être déchargé de toute dette, et dans le but d'élire un syndic et voter sur telles matières qui pourraient leur être soumises, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 2 avril 1889.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3avril—3f en 10 avril

Ventes de Propriétés Foncières POUR TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires. A partir de 11 heures du matin, SAMEDI le 4ème jour de mai A. D., 1889, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment des dites années et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

BARRETT L.F.—
1014 Pour taxes de ville des années 1882, $15 87; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $68 77
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 16 dans l'ilet No. 268, borné par les rues Ste-Anne, Galvez Orléans et Johnson, mesurant 31 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 77 pieds de profondeur.

BARRETT, L. F.—
1 15 Pour taxes de ville des années 1882, $9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62, 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $41 27
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 268, borné par les rues Ste-Anne, Johnson, Galvez et Orléans, mesurant 31 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 77 pieds de profondeur.

BLOUIN, GUSTAVE—
1062 Pour taxes de ville des années 1882; $28 58; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $71 48
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 17, dans l'ilet No. 500 borné par les rues Antonia, St-Bernard, Marais et Urquhart, mesurant 32 pieds de face à la rue Antonia, sur 96 pieds de profondeur.

BARTHE, MME ANTOINE—
1065. Pour taxes de ville des années 1882, $15 08; 1884, 10 00, 1885, 12 70;
Montant à $38 58
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. —, dans l'ilet no. 1734 et 1770, borné par la rue Fortin, le Chemin Gentilly, la rue Esplanade et le Bayou St Jean, mesurant 30 pieds de face à la rue Fortin sur 184 pieds de profondeur.

BERNARD, CATHERINE—
1070 Pour taxes de ville de l'année 1882;
Montant à $11 11
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 410, borné par les rues St-Claude, Marais, Barthélemy, et Jeanne, mesurant 31 pieds de face à la rue St-Claude sur 117 pieds de profondeur.

BORDES, FIRMAN—
1107 Pour taxes de ville des années 1884, $18; 1885, 22 86; 1886, 18 18.
Montant à $59 04
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désignée comme partie du lot No 6, dans l'ilet No. 1520, borné par les rues Washington, Lepage, Broad et Smith, mesurant 45 pieds de face à la rue Washington sur 125 pieds de profondeur.

BORDES, ALEX—
1110 Pour taxes de ville des années 1883, $8 00; 1887, 8 08;
Montant à $16 08
Une portion de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No.542, borné par l'avenue Carrollton les rues St David, St-Pierre et Orléans mesurant 56 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 651 pieds de profondeur.

BORZONE, MME. JOSEPH—
1111 Pour taxes de ville des années 1883, $44 00; 1884, 44 00; 1885, 55 88; 1886, 44 44; 1887, 44 44;
Montant à $232 76
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 21 dans l'ilet No 49 borné par les rues St-Philippe Ursulines, Royale, et Chartres, mesurant 36 pieds de face à la rue St Philippe, sur 128 pieds de profondeur.

BELL, VVE A.—
1114 Pour taxes de ville des années 1883, $10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à $32 80
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 12, borné par les rues Mandeville, Peters, Espagne et Decatur, mesurant 29 pieds de face à la rue Mandeville sur 63 pieds de profondeur.

BOEYER, OU BOYER, HENRY—
1117 Pour taxes de ville des années 1883, $20; 1884, 20; 1885, 25 40; 1886, 20 20; 1887, 20 20.
Montant à $105 80
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 2 et 3 dans l'ilet No 353, bornés par les rues Remparts, Barthélemy, St Claude et Mazant, mesurant 50 pieds de face à la rue Remparts sur 198 pieds de profondeur.

BRUGIER, A. OU BRUGER—
1160 Pour taxes de ville des années 1885, $7 62; 1886, 6 06.
Montant à $13 68
Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 2 et 21, dans l'ilet No. 350, bornés par les rues Broad à Septième, Bellechasse et Live Oak, mesurant 29 pieds de face à la rue Broad e 21 pieds de face à la rue Septième sur 144 pieds de profondeur.

BROCKMAN, GEORGE H.—
1206. Pour taxes de ville des années 1884, $30, 1885, 38 10,
Montant à $68 10
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 7; à l'arrière du lot No 80 dans l'ilet No. 368, borné par les rues Lafayette, St-Claude, Remparts et Musique; mesurant 31 pieds de face à la rue Lafayette sur 170 pieds de profondeur.

BRIGOT, AUGUSTINE, E. ET J.—
1342 Pour taxes de ville des années 1886, $90 90; 1887, 90 90.
Montant à $181 80
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 61, borné par les rues Royale, Bourbon, St-Pierre et Toulouse, mesurant 20 pieds de face à la rue Royale, sur 85 pieds de profondeur.

BRIGAT, AUGUSTINE E. ET J.—
1343 Pour taxes de ville des années 1886, $121 20; 1887, 121 20.
Montant à $242 40
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 8, dans l'ilet No 61, borné par les rues Royale, Toulouse, St Pierre et Bourbon, formant l'encoignure des rues Royale et Toulouse, mesurant 21 pieds de face à la rue Royale sur 85 pieds de profondeur et face à la rue Toulouse.

BIRI, MARIE JOSÉPHINE—
1358 Pour taxes de ville des années 1886, $8 08; 1887, 8 08
Montant à $16 16
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 763, borné par les rues Derbigny, Colombus Laharpe et Roman, mesurant 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

BIRI, MARIE JOSÉPHINE—
1359 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $4 04
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 407. bornés par les rues St-Claude, Indépendance, Congrès et Marais, mesurant 65 pieds de face à la rue St Claude sur 100 pieds de profondeur.

BATAILLE, MME ARISTIDE—
1360 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $9 09
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 21 D dans l'ilet No 896, borné par les rues Columbus, Kerlerec, Roman et Prieur mesurant 22 pieds de face à la rue Columbus sur 94 pieds de profondeur.

BRES, JOSEPH R.—
1364 Pour taxes de ville des années 1886, $40 40; 1887 16 16;
Montant à $56 56
Une portion de terre dans le 3ème district de la ville de la Nlle Orléans désignée comme partie inférieure du Bayou St-Jean, mesurant environ 25 acres.

BOUSQUE, VVE T. OU BOSQUE—
1519 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $8 08
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 295, borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Miro et Tonti mesurant 33 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 100 pieds de profondeur.

BOLDING, W. H. ET CHALAIRE, G.—
1520 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $8 08
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 19 dans l'ilet No 399, borné par les rues St-Pierre, Tonti, Rocheblave et la Promenade Carondelet, mesurant 27 pieds de face à la rue St-Pierre sur 100 pieds de profondeur.

BOCAGE, MME FARRAGUT A.—
1539 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $10 10
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1 dans l'ilet No. 902 borné par les rues Lapeyrouse, Prieur, Onzaga et Johnson, mesurant 50 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 66 pieds de profondeur.

BONPRUNT OU BONPUNT, A.-B.—
1541 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $7 07
Un lot de terre dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 8 dans l'ilet No. 1174, borné par les rues Français, Union, Libéral et Force, mesurant 128 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

BARROW, RALPH C.—
1542 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $9 09
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée dans l'ilet No 1197, borné par les rues D'Abadie, Aubry, Tonti, et Rocheblave, mesurant 27 pieds de face à la rue D'Abadie sur 125 pieds de profondeur.

BARBAZON, JEAN—
1543. Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $30 30
Vingt-cinq lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1367, bornés par l'avenue St Bernard, Warsaw, Law et Magistrat, mesurant 319 pieds de face à l'avenue St Bernard sur 290 pieds de profondeur.

BECK HELENA—
1544 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $6 06
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No. 10 dans l'ilet No 1209 borné par les rues Vertu, Force, Champ Elysées et Français, mesurant 60 pieds de face à la rue Vertu sur 160 pieds de profondeur.

BONNIER JACQUES—
1547 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $5 06
Deux lots de terre, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 16 et 17, dans l'ilet No. 1328, bornés par les rues Champs Elysées, Français, Vertu, et Magistrat, mesurant 64 pieds de face à la rue Champs Elysées, sur 106 pieds de profondeur.

BEIGER JOSEPH—
1548 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $9 09
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 4 dans l'ilet No. 1342, borné par les rues Dorgenois, Onzaga, Lopez et Rocheblave, mesurant 32 pieds de face à la rue Dorgenois sur 120 pieds de profondeur.

BROADBACK, VVE EVA—
1550. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à $8 08
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 1354, borné par les rues Columbus, Laharpe, Dorgenois et Broad, mesurant 30 pieds de face à la rue Columbus sur 100 pieds de profondeur.

BAUDUC, E. E.—
1554 Pour taxe de ville de l'année 1887,
Montant à $10 10
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2 sur la partie supérieure du Bayou St-Jean, mesurant 187 pieds de face et 212 pieds dans le fond sur 431 pieds de profondeur d'un côté et 532 pieds de l'autre.

BONNEMAZON, PIERRE—
1568 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $18 18
Cinq lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 14 B, 15 16, 17, et 18, dans l'ilet No 238 bornés par les rues Lesseps, Bourgogne, l'Auphine, et Pologne mesurant, 150 pieds de face à la rue Lesseps, sur 115 pieds de profondeur.

BERI, JR. M.—
1573. Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $6 06
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 396, borné par les rues St-Claude, Marais, Lafayette et Port, mesurant 29 pieds de face à la rue St-Claude sur 103 pieds de profondeur

BAROUSSE, JULES—
1579 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $6 06
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 2 et 3 dans l'ilet No. 530, borné par les rues Indépendance Urquhart, Congrès et Villeré; le lot No 2 mesurant 64 pieds de face à la rue Indépendance sur 98 pieds de profondeur; le lot No 3 mesurant 96 pieds de face à la rue Indépendance sur 98 pieds de profondeur.

BAROUSSE JULES—
1580 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $6 06
Huit lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 17, 18 19, 20, 21, 22, 23 et 24, dans l'ilet No 530, bornés par les rues Indépendance, Urquhart, Congrès et Villeré, mesurant 197 pieds de face à la rue Indépendance sur 98 pieds de profondeur.

CHAUVIN, FRANCIS—
1650 Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6, 1885, 7 62, 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $52 06
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 18 et 19 dans l'ilet No. 582, bornés par par les rues Palmyre, Broad, Dorgenois et Gasquet, mesurant 31 pieds de face à la rue Palmyre sur 159 pieds de profondeur.

CASAMAYOU, JEAN—
1721 Pour taxes de ville des années 1880, $2 57; 1886, 16 16; 1887, 16 16.
Montant à $34 89
Une portion de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 566, bornée par les rues Salomon, Napoléon, Orléans et Ste-Anne, mesurant 243 pieds de face à la rue Salomon sur 189 pieds de profondeur.

CLAYTON, EDWARD—
1729 Pour taxes de ville des années 1880 $9 11; 1881 9 82; 1882, 5 88; 1883 10 00; 1884, 10 10; 1885, 10 00; 1886, 8 08; 1887, 6 00.
Montant à $79 11
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 29, dans l'ilet No. 612, borné par les rues Musique, Arts, Villeré et Robertson, mesurant 40 pieds de face à la rue Musique sur 94 pieds de profondeur.

COLLAS, RAPHAEL—
1730 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14 1882 12 70; 1883 8 00 1884 8 00; 1885 10 10; 1886, 8, 08; 1887, 8 08.
Montant à $69 44
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 5 dans l'ilet No. 642, borné par les rues Espagne, Mandeville, Claiborne et Robertson, mesurant 31 pieds de face à la rue Espagne sur 118 pieds de profondeur.

CROZAT, J. B.—
1746 Pour taxes de ville des années 1880, $7 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10 00; 1884 10, 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10;
Montant à $86 81
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 502 borné par les rues Villeré, Marais, Kerlerec et Columbus. mesurant 40 pieds de face à la rue Villeré sur 95 pieds de profondeur.

CORNIER, VVE L. OU CORMIER—
1784 Pour taxes de ville des années 1880, $6 37; 1881, 6 24; 1882, 11 12; 1883, 7; 1884, 7; 1885, 8 89; 1886, 7 07; 1887, 7 07.
Montant à $60 76
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 13-2, bornée par les rues Rocheblave, Onzaga, Lapeyrouse et Dorgenois, formant l'encoignure des rues Rocheblave et Onzaga, mesurant 157 pieds de face à la rue Rocheblave sur 151 pieds de profondeur et face à la rue Onzaga.

CAVELIER, SUC. J.—
1797 Pour taxes de ville des années 1880, $4 55; 1881, 4 46; 1882, 7 94; 1883, 10 00; 1884, 10 00, 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à $59 75
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 3 dans l'ilet No. 1521, borné par les rues Esplanade, Washington, Broad et Septième, mesurant 37 pieds de face à la rue Esplanade sur 156 pieds de profondeur.

CLEMENT, ARTHEMISE MLLE—
2 08 Pour taxes de ville des années 1883, $16 00, 1886, 20 20; 1887, 20 20.
Montant à $56 40
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme partie des lots Nos 17 et 18, dans l'ilet No 385 bornés par les rues Antonia, St-Antoine, St-Claude et Marais, une partie du lot No 17 mesurant 32 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur; le No 18 mesurant 100 pieds de face à la rue Antonia sur 120 pieds de profondeur.

COPLAND, VVE DAVID—
2008 Pour taxe de ville des années 1881, $6 24; 1882, 11 11; 1883, 7 00; 1884, 7 00; 1885 8 89, 1886 7 07; 1887, 7 07.
Montant à $54 38
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 10 dans l'ilet No. 706, borné par les rues Antonia, St-Bernard, Prosper et Claiborne, mesurant 32 pieds de face à la rue Antonia sur 91 pieds 9 pouces de profondeur.

CHALIN, LOUIS F.—
2157 Pour taxes de ville de l'année 1883,
Montant à $8 00
Deux lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 2 et 3 de l'ilet No 710, bornés par les rues Burdette Levée, Washington et le fleuve Mississipi mesurant 78 pieds de face à la rue Levée sur 60 pieds de profondeur.

COUGOT, VVE J. N. OU E.—
2403. Pour taxes de ville des années 1886, $30 30; 1887, 30 30.
Montant à $60 60
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 147, borné par les rues St-Philippe, Liberté, Marais et Dumaine, mesurant 25 pieds de face, à la rue St-Philippe sur 90 pieds de profondeur.

CHARLES, HY., A. ET ALS—
2419 Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à $22 22
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No. 8, dans l'ilet No 154 borné par les rues Paix, Français, Royale et Chartres, mesurant 54 pieds de face à la rue Paix sur 158 pieds de profondeur.

COTTON, JNO B. ET VVE I. N. PHILIP—
2516. Pour taxes de ville des années 1886, $161 60, 1887, 161 60.
Montant à $323 20
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No. 36, borné par la rue Chartres, le Passage de la Bourse, les rues Douane et Bienville mesurant 45 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

CONSOLIDATED SELTZER AND BOTTLING CO—
2519 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $50 50
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 23 dans l'ilet No. 63, borné par les rues Conti Bourbon, Royale et St-Louis, mesurant 31 pieds de face à la rue Conti sur 156 pieds de profondeur.

DUGUE, F. M—
2960 Pour taxes de ville des années 1880, $4 55; 1881, 4 46; 1882, 7 93; 1883, 20 00; 1884, 30 00; 1885, 38 10; 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à $165 64
Un ilet de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 633, borné par les rues Delachaise, Arcadie, Clara et l'avenue de la Louisiane

DUGUE, F. M—
2962 Pour taxes de ville des années 1880, $2 73; 1881, 2 68; 1882, 4 75; 1883, 15 00; 1884, 15 00, 1885, 19 05; 1886, 15 15; 1887, 15 15.
Montant à $89 51
Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme ilet No 664, borné par les rues Toledano, Martin, Clara et l'avenue de la Louisiane.

DUGUE, F. M—
2964 Pour taxes de ville des années, 1880, $2 73; 1881, 2 68; 1882, 4 75; 1883 15 00 1884 15 00; 1885; 19 05; 1886, 15 15 1887 15 15.
Montant à $89 51
Un ilet de terre dans le 6ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 666 borné par les rues Delachaise, Martin, Claiborne et l'avenue Louisiane.

DUGUE, ALINE D.—
3106 Pour taxes de ville de l'année 1884,
Montant à $10 00
Treize lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 4 5, 6, 7 8, 9, 10, 11 12, et 13 dans l'ilet No 507, bornés par les rues St-Denis, St-Patrick, Amélie et Foucher, le lot No 1 formant l'encoignure des rues St-David et Amélie, mesurant 30 pieds de face à la rue St-David sur 120 pieds de profondeur sur la rue Amélie; les lots 2, 3, 4 et 5, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue St-David, sur 120 pieds de profondeur; le lot No 6 formant l'encoignure des rues St-Denis et Foucher, mesurant 37 pieds 6 pouces de face à la rue St-Denis sur 120 pieds de profondeur sur la rue Foucher; le lot No. 7 mesurant 29 pieds 6 pouces de face aux rues Foucher et Amélie, sur 175 pieds de profondeur traversant à la rue Amélie; le lot No 8 mesurant 28 pieds de face à la rue Foucher, et 45 pieds de face à la rue Amélie, respectivement, sur 154 pieds de profondeur traversant à la rue Amélie; le lot No 9 formant l'encoignure des rues St-Patrick et Foucher, mesurant 29 pieds 11 pouces de face à la rue St-Patrick sur 130 pieds de profondeur sur la rue Foucher; les lots Nos 10 et 11 mesurant chaque 29 pieds 11 pouces de face à la rue St-Patrick, sur 130 pieds de profondeur; et les lots Nos. 12 et 13, mesurant 58 pieds de face à la rue St-Patrick sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Patrick et Amélie,

DUGUE, ALINE D.—
3168. Pour taxes de ville de l'année 1884,
Montant à $15 00
Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No 514, borné par les rues St-Patrick, Foucher, Amélie et St-David.

DUGUE, ALINE D.—
3169 Pour taxes de ville de l'année 1884,
Montant à $10 00
Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 557 borné par les rues St-André, St-George, Amélie et Delachaise.

DUGUE, ALINE D.—
3170 Pour taxes de ville de l'année 1884,
Montant à $5 00
Un ilet de terre dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 591 borné par les rues St-George, Long, Amélie et Delachaise.

DAVIDSON, JOHN ET JAMES A.—
3219 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à $161 60
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 4 et 5, dans l'ilet no 18, borné par les rues Fulton, Peters, Girod et Notre Dame, mesurant 47 pieds de face à la rue Fulton, sur 121 pieds de profondeur, traversant à la rue Peters.

DIAMOND, MME H. L.—
3378 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $24 24
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. —, dans l'ilet No. 385, borné par les rues Chestnut, Coliseum, Austerlitz et Constantinople, mesurant 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 127 pieds de profondeur.

ETIENNE LEON—
3414 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886 10 10, 1887, 10 10.
Montant à $86 81
Un lot de terre, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 3 dans l'ilet no 283, borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Galvez et Miro, mesurant 28 pieds de face à la rue Orléans sur 79 pieds de profondeur.

ELDER, THOMAS S.—
2450 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 9 92; 1882, 15 88, 1883, 10 00; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $86 81
Vingt-quatre lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 7, 8, 9, 10, 11 12, 13, 14, 19, 20, 21, 22 23 et 24, dans l'ilet No 585, bornés par les rues St-George, St-André, Cadiz et Jena.

EDWARDS, JAMES—
3473 Pour taxes de ville des années 1881, $9 20; 1882, 158 75; 1883, 120; 1884 120, 1885, 177 80; 1886, 141 40; 1887, 141 40.
Montant à $948 55
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 4 et 5 dans l'ilet No 187, bornés par les rues Prytanée, Erato, Clio et St-Charles, mesurant 43 pieds de face à la rue Prytanée sur 128 pieds de profondeur.

ELLERBUSCH, JOHN—
3505. Pour taxes de ville des années 1883, $8; 1884, 8; 1885, 10 10; 1886, 8 08, 1887, 8 08.
Montant à $42 32
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 25 dans l'ilet No 326, borné par les rues Howard, Liberté, Philip et Jackson, mesurant 30 pieds de face à la rue Howard sur 135 pieds 6 pouces de profondeur.

ELLERBUSCH, JOHN—
3506 Pour taxes de ville des années 1883 $18; 1884, 12; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à $69 48
Un lot de terre, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 11, dans l'ilet No. 326, borné par les rues Liberté, Howard, Philip et Jackson, mesurant 30 pieds de face à la rue Liberté sur 138 pieds de profondeur

EYRICH, ELIZABETH ET GEORGE D.—
3523 Pour taxes de ville des années 1885, $8 90; 1886, 70 70; 1887, 70 70.
Montant à $230 30
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 25, dans l'ilet No 150, borné par les rues Camp, Magasins, Race et Orange, mesurant 32 pieds de face à la rue du Camp sur 120 pieds de profondeur.

EYRICH, ELIZABETH ET GEORGE D.—
3524 Pour taxes de ville des années 1885, $27 94, 1886, 22 22; 1887, 22 22.
Montant à $72 38
Cinq lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle Orléans désignés comme lots Nos 5, 6, 7, 8 et 9 dans l'ilet No 154, borné par les rues Camp, Robert, Chestnut et Soniat; les lots Nos 5, 6, 7 et 8 formant l'encoignure des rues Camp et Robert mesurant 125 pieds de face, à la rue Camp sur 101 pieds de profondeur; le lot No 9 mesurant 30 pieds de face à la rue Robert sur 125 pieds de profondeur.

ELDER, BENJ. W—
3532 Pour taxes de ville des années 1885, $63 50; 1886, 50 50; 1887, 20 20.
Montant à $134 20
Une portion de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 39, borné par les rues Oliver, Wall, Walnut et la propriété Foucher, mesurant 98 pieds de face à une extrémité, et 90 pieds de face à l'autre sur 300 pieds de profondeur.

ELDER BENJ. W.—
3533 Pour taxes de ville des années 1886, $10 10; 1887. 10 10;
Montant à $20 20
Un ilet de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 583 borné par les rues St-George Long, Cadiz et Jena mesurant 300 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

EVERETTE, PATRICK J.—
3539 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $40 40
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 334, borné par les rues Liberté, Franklin, Commune et Gravier, mesurant 39 pieds de face à la rue Liberté sur 127 pieds de profondeur.

ELFERT, MARCELIN T.—
3567 Pour taxes de ville de l'année 1887,
Montant à $111 10
Six lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 8 à 13 dans l'ilet No. 366, bornés par les rues Prytanée, Pitt, Cadiz et Jena; les lots Nos. 8 et 9 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Prytanée sur 100 pieds de profondeur; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Prytanée et Cadiz et mesurant 30 pieds de face à la rue Prytanée sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 11 formant l'encoignure des rues Pitt et Cadiz et mesurant 30 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur, les lots Nos. 12 et 13 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur.

EVANS, WM. JR—
3568 Pour taxes de ville des années 1887,
Montant à $9 09
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 3, dans l'ilet No. 453, borné par les rues Jena, Cadiz, Dryades et Bacchus, mesurant 30 pieds de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent les dépens et la pénalité
J. N. HARDY, Trésorier de la ville.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

A. Rochereau & C. T. Duganzon vs S. L. Barriett individuellement et comme président Barriett Electric Co.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 12 053—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Chs. H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'enchère publique, en face de mon entrepôt No 95 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, 27 avril 1889, à 11 heures A. M., la propriété décrite ci-après, à savoir:
20 appareils électriques de médecin et 17 boîtes à pendules.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
16 avril—16.23.27

Conrad Heuchert vs M. et Mme Sam Brown, in solido.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans.—No. 8,984. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Robert H. Marr Jr, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District, le SAMEDI 27 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir;
Tous les droits, titres et intérêts de M. et Mme Sam Brown dans deux (2) lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de cette ville, dans l'ilet No 285, borné par les rues Washington, Cypress, Burdette et Neuvième, désignés comme lots Nos 21 et 22 sur un plan dressé par Celles, déposé en l'étude de James D. Augustin, notaire, et mesurant chaque trente pieds de face à la rue Washington, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 22 forme l'encoignure des rues Washington et Cypress.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL, Constable.
26 mars—26—avril 2 9 16 23 27

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Fisher & Sons vs Jean Camet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,288—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un ilet de terre situé dans le septième district de la Nlle-Orléans, désigné par le numéro 286, borné par les rues Short Washington, Cypress et Neuvième, ensemble avec tous les améliorations qui s'y trouvent, étant le même ilet acquis par le dit Jean Camet de Victor Fortier, selon acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 27 novembre 1885.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 mars—18 25—1er 8 15 20 avril.

VENTE DE SYNDIC.

Le commerce de fantaisie.

Le fonds de marchandises de variétés, notions, parfumeries et les installations du magasin au coin des rues Royale et Toulouse, à vendre en "bloc".

H. Damiens vs. Ses Créanciers.

No 26,182—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

VENTE PAR LE SYNDIC.

SAMEDI, 20 AVRIL 1889 à 11 HEURES du matin, sur les lieux, au coin des rues Royale et Toulouse, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 13 avril 1889, dans la susdite affaire d'insolvabilité, j'offrirai en vente, en "bloc", tout le fonds de commerce et les installations livrées par l'insolvable.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. DAMIENS, Syndic.
14 avril—

Avis.

A. SIMON, le Cosmopolite, coin Dumaine et Decatur.—Abonnement à toutes les publications, distribution à domicile. 8fév—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de comptes ouverts.—Droit d'occupation, et aussi une action.

Insolvabilité de J. H. Wilmuth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 25,881.—En vertu d'un ordre de vente, daté le 5 avril 1889, et d'un ordre de vente additionnel, daté le 10 avril 1889, tous les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 22 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite. à savoir:
1° Un lot de comptes ouverts, etc., ainsi que l'indique la liste enliassée en mon bureau.
2° Une action du Mechanics' Dealers' and Lumbermen's Exchange.
3° Le droit d'occupation du local No — rue Bassin, entre Julie et Girod, dans l'ilet borné par les dites rues et la rue Franklin, du jour de vente jusqu'au 17 janvier 1893, suivant le bail de Jos. Schreur à Jos. H. Wilmuth, en date du 18 janvier 1888
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10avril—10 11 13 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Philippe Bouron vs Jules V. Charpantier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 24,528—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Bertrand, formant l'encoignure des rues Perdido et Prieur, dans l'ilet No 495; le dit lot a trente (30) pieds et deux (2) pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt (120) pieds de profondeur. Désigné par le No 14 sur un plan par J. Pilié, déposé dans le bureau de L. McCay, notaire.
2° Un certain lot de terre dans l'ilet No 640 borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Robertson et Claiborne, désigné par le No cinq et mesurant quarante pieds de face à la rue de Champs Elysées sur cent vingt-huit pieds (128) de profondeur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er avril—1 8 15 22 29—4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur, coin des rues Carondelet et St Andrew, avec bâtisses, etc., connu par le No 475 rue Carondelet.

Alfred Grima versus H. W. Fairchild et héritiers et le légataire de Richard Sinnott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No. 26,504.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, la propriété suivante. savoir:
Trois lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connus par le numéro municipal 475 rue Carondelet et les dépendances qui s'y appartiennent, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, formant l'encoignure des rues Carondelet et St André dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Félicité et St-André, et désignés comme lots 12, 13 et 14 sur un plan déposé pour référence en l'étude de G. R. Stringer, notaire, comme plan vingt-neuf. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir:
Le lot douze, trente pieds [30] de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes parallèles. Le lot treize mesure vingt-sept pieds (27) de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes parallèles, et le lot quatorze qui forme l'encoignure des dites rues Carondelet et St Andrew mesure vingt-neuf pieds (29) quatre pouces [4] et trois lignes [3] de face à la rue Carondelet, à peu près vingt-trois pieds [23] un pouce [1] et trois lignes [3] de face dans le fond, cent vingt pieds [120] deux pouces [2] de profondeur et de face à la rue St Andrew et cent vingt-pieds (120) de profondeur sur la ligne opposée qui le divise du lot treize.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 avril—6 13,20,27—mai 4,11.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur connue comme le No 210 rue Royale.

F. J. Robert vs Mme Camille E. Girardey et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,546—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 11 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, St Philippe, Chartres et Dumaine, et désigné comme lot No Deux sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Boudousquié, ancien notaire, le 18me jour de juin 1855, et mesurant vingt-sept [27] pieds sept [7] pouces et deux [2] lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur de quatre vingt-dix [90] pieds un [1] pouce et quatre (4) lignes, et une largeur dans le fond de vingt-sept [27] pieds sept [7] pouces sur une allée en commun pour l'usage des lots Nos Un, Deux et Trois sur le dit plan.
La propriété portant le No municipal 210 de la rue Royale.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1° Comptant pour un montant suffisant à payer au plaignant la réclamation de la somme de quinze cents dollars, avec 7 pour cent d'intérêt par an à partir du 17 mars 1888 jusqu'au jour de la vente cinq pour cent d'honoraires d'avocat, tous les frais dans cette affaire, de la vente et toutes les taxes dues sur la propriété vendue. 2° L'acquéreur assumera le paiement d'un certain billet garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété, en date du 17 mars 1888, pour quinze cents dollars, payable deux ans après date, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement et assumera aussi toutes les obligations de l'acte de vente et hypothèque ci-dessus, pacte de non alienando, et à payer 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, etc. 3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant, sur les lieux, et au cas où le prix de l'enchère sur la propriété serait, après déduction des dits honoraires, frais et taxes au comptant, moins que le montant de la réclamation du plaignant, avec intérêt comme il est dit plus haut et du billet qui sera assumé comme il est décrit ci-dessus, alors l'acquéreur payera la dite réclamation du plaignant au comptant, et assumera le billet ci-dessus décrit, pro rata jusqu'à concurrence de la balance de son enchère.
CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 avril—6 13 20 27—4 11 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Chemin du Bayou et St-Claude.

James Scallen vs Joseph Guigou.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 26,525—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au coin des rues Chemin du Bayou et St-Claude, dans l'ilet borné par ces deux rues et les rues Remparts et Quartier, dans le deuxième district de cette ville; ledit lot ayant environ trente pieds de face à la dite rue Chemin du Bayou sur environ cent sept pieds de profondeur et face à la rue St-Claude.
Acquise par le défendeur par achat de Jean Baptiste Guigou d'après un acte pardevant G. Duplantier, ex notaire, le 3 mars 1887.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
3 avril—3 10 17 24—1 4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jacob Hoeffner, Anthony Baehr "transferee" vs Edward Renz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 22,661—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
Un lot de terre et améliorations situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No Un, borné par les rues Levée, Chippewa, Tolédano et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre B, sur une esquisse faite par Wm Thiel, voyer et annexée à un acte de vente passé pardevant P. E. Davis, ex-notaire dans cette paroisse, daté le 16 avril 1866; le dit lot mesure trente-cinq [35] pieds, un [1] pouce et deux [2] lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur, sur la ligne vers le lot A, de quatre-vingts [80] pieds, dix [10] pouces et cinq [5] lignes, courant deux [2] pieds et deux [2] lignes vers la rue Toledano, en arrière du lot A, et courant parallèlement avec la première ligne, cinquante-neuf [59] pieds, onze [11] pouces et six [6] lignes dans le fond, et une profondeur de cent vingt-huit [128] pieds, six [6] pouces et six [6] lignes vers l'avenue Louisiana, et trente-six [36] pieds sur la ligne du fond.
Acquis de J. F. Leib, d'après un acte pardevant P. E. Davis, N. P., le 16 avril 1866.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10avril—10 17 24—mai 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

S. Locke Breaux vs. Patrick J. Isabelle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,534—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Clara et Martin, désigné par le No 14, d'après un plan de la succession McDonough, et aussi un autre de L. H. Pilié, voyer, en date du 25 mars 1871, dont une copie certifiée du dernier est annexée à un acte passé en l'étude de Wm. J. Castell, ancien notaire en cette ville, sous la date du 5 mai 1871, de la succession de Patrick H. Cummings à Andrew J. Fitzpatrick; lequel terrain mesure, d'après le dit plan, trente deux pieds six pouces de face rue Quatrième, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds deux pouces et quatre lignes; le tout en mesure américaine.
Saisi dans l'affaire ci-dessus,
Conditions—Comptant sur les lieux,
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante et désirable Maison-Cottage élevée dans le Sixième District,

Coin de l'avenue de la Louisiane et la rue du Camp, et Nos 167 et 169 de l'avenue de la Louisiane (attenant).

Dans l'affaire de John Bruns & fils, etc., vs. leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 25,600.

Vente de Syndic.

Vente à l'enchère publique à des conditions faciles.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 16 rue Bourbon—SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, daté le 5 avril 1889, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, savoir—
1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Magazine, Camp et Tolédano; le dit lot est désigné par le No 2 dans l'ilet No 317, et mesure 32 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à l'avenue de la Louisiane, sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations comprennent un cottage simple couvert en ardoises, retiré de la rue, et contenant salons doubles, salle à manger, grand corridor, une chambre à coucher, cuisine, poulailler, chambre à bain, &c., aussi hangar dans la cour et chambre à coucher finie, citerne fournissant l'eau à toutes les parties de la maison, gaz partout, &c., grillage en fer ornementé, cour pavée en briques—le tout presque neuf et en parfait état. Cette propriété porte le No 167 de l'avenue de la Louisiane.
2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, dans le Sixième district de cette ville, dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, et y attenant; le dit lot est désigné par le No 1, et forme l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue du Camp, et mesure 32 pieds, 3 pouces et 4 lignes de face à l'avenue de la Louisiane, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations sont les mêmes que sur la propriété ci-dessus décrite et portent le No 169 de l'avenue de la Louisiane.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en billets de l'acquéreur à 1 et 2 ans de la date de la vente avec 8 0/0 d'intérêt par an jusqu'à paiement final et garanti par lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets. Les actes devront porter toutes les clauses usuelles de garantie de 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1889 au-dessus du montant de son adjudication. Un dépôt de 10 0/0 comptant sera requis pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Voir les plans à la Bourse.
7 avril—7 9 13 20 27—mai 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District, rue Peters, entre Mandeville et Espagne.

Succession de G. M. Rieder.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B, No 26,136.

PAR B. ONORATO, Encanteur, bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI 27 avril 1889 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable F. D. King, juge de la dite cour, en date du 25 mars 1889, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, Mandeville, Espagne et Decatur mesurant 21 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la rue Peters, par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, mesure américaine.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant F. Adolphe, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1889.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.
26mars—26,30—6,13 20,27avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Premier District.

Résidence en brique à deux étages avec attique, No 155 rue Baronne.

A l'enchère publique. A conditions faciles.

Succession de John F. Meyer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 25,769

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau, No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 27 avril 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, en date du 22 mars 1889, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Girod, mesurant 22 pieds de face à la rue Baronne sur 87 pieds 1 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée commune de 5 pieds de large s'ouvrant sur la rue Lafayette.
Ensemble avec une résidence en briques à deux étages portant le numéro municipal 155 rue Baronne, ayant au premier étage salon double avec porte à coulisse et vestibule; au deuxième étage 3 grandes chambres et vestibule, et dans la mansarde 3 chambres et vestibule. Aussi à l'arrière et séparée une bâtisse en briques à deux étages ayant 5 chambres au rez-de-chaussée et 3 chambres à coucher au premier; lieux d'aisance, citernes, etc.; cour pavée en pierres plates, water works, gaz partout dans la bâtisse principale. La maison est en bon ordre et est louée à bail au taux de $30 par mois.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans, pour billets de l'acquéreur avec intérêt de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement: les dits billets devront être garantis avec lien de vendeur et le privilège sur la propriété vendue; les améliorations devront être assurées et la police transférée au détenteur des billets; acte de vente contenant les clauses usuelles de garantie et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites pour renforcer la collection; l'acquéreur devra payer en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1889; un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire aux frais de l'acquéreur.
Voir le plan à la Bourse.
23mars—23 30—6 13 20 27avril

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thos. C. Meynier, tuteur, etc., vs. Arthur Hauch.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 24,902—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Un lot de terre vacant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Promenade Carondelet, Rocheblave et Tonti, mesurant vingt huit [28] pieds un [1] pouce et sept [7] lignes de face sur la rue St Pierre, sur cent [100] pieds de profondeur, et vingt-huit [28] pieds quatre [4] pouces et cinq [5] lignes de largeur dans le fond.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
2avril—2 9 16 23 30—mai4

VENTE PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

C. H. Stewart vs. la ville de la Nouvelle-Orléans—No 11,626.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour le District Est de la Louisiane.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé, dans l'affaire ci dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur le MERCREDI, dix septième jour d'avril 1889, à midi, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-après, à savoir:
Un certain morceau de terre situé en arrière de la ville de la Nouvelle-Orléans, compris entre l'Avenue Milne, le Bayou St-Jean, les rues Brooks et le Lac Pontchartrain, et contenant cinq cent vingt-huit ilets de terre.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
BUREAU DU MARSHAL DES ETATS-UNIS, Nouvelle-Orléans, 16me jour de mars 1889.
GEO. MOORMAN, Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
16 mars—16 23 30—6 13 17 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, connue sous le No 336 rue Terpsichore.

Edward F. Stumpf vs. Rudolph Vandergriff Glass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,085—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir
Un lot ou portion de terre situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Remparts, Euterpe et Dryades, commençant à un point sur la ligne de la rue Terpsichore, cent vingt-sept pieds, onze pouces et cinq lignes du coin des rues Remparts et Terpsichore, de là, s'étendant vers la rue Dryades et mesurant trente-deux pieds de façade rue Terpsichore, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de soixante-quatre pieds, le long de la ligne latérale du côté de la rue Dryades, faisant aussi face sur une allée commune, entre les propriétés de Mme Glaser et la propriété ici décrite qui est marquée "A" sur un plan de L. H. Pilé, Jne., sous-voyer de la ville, portant la date du 30 janvier 1882, et annexé à un acte de vente de ladite propriété daté du 2 février 1882, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, circonstances, privilèges, etc., y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie; ladite propriété étant maintenant désignée et connue sous le No 336 de la rue Terpsichore. Ladite propriété étant une partie du terrain No 7 selon un plan de J. Pilié, daté du 20 juillet 1840, et du terrain désigné par le No 2 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 28 février 1859, qui ont été acquises par Mme Catherine Stumpf, par achat de Michael John Hauch, selon un acte passé pardevant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 12me jour du mois d'avril 1877 (1869).
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 avril—2 9 16 23 30—4 mai

Succession d'Oscar Drouet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,577—Division A—Attendu que Eugène Rabasse a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Oscar Drouet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13avril—13,18,21

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Résidences et Etables à Vaches, situées près du Bayou St-Jean, faisant face aux rues St-Anne, Dumaine, Rendon et Dorgenois.

Succession de Marie Miller, veuve de Joseph Hostin autrement connu comme Estin ou Estren.

PAR J. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 18 mai 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 avril 1889, les propriétés suivantes savoir—
1° Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 8, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, St-Pierre, Rocheblave et la Promenade Carondelet, lequel lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 149 pieds de profondeur. Ensemble, une petite résidence, couverture en ardoises ayant quatre chambres, galerie, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.
2° Sept lots de terre contigus situés dans le même district dans l'ilet compris entre les rues Dumaine, St-Philippe, Hagan et Rendon. Les dits lots sont désignés par les Nos 13 à 19 inclusivement, et mesurent ensemble 153 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Dumaine sur 184 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur et la rue Rendon. Lot No 15 formant l'encoignure des rues Rendon et Dumaine. Ensemble une grande étable à vaches de la capacité de 36 têtes, greniers à foin, hangar, trois citernes, puits, lieux d'aisance, etc., etc.
3° Trois lots de terre, situés dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Ste-Anne, Dumaine, Cinquième et Sixième, désignés par les Nos 9, 10 et 11. Les dits lots mesurent ensemble 94 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Cinquième, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Ste-Anne. Le lot No 11 forme l'encoignure des rues Ste-Anne et Cinquième. Ensemble, une bâtisse couverte en ardoises, ayant six chambres, une grande écurie avec accommodation pour 36 têtes d'animaux, hangar, citernes, puits, etc., etc.
4° Quatre lots de terre situés dans le même district, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Salcedo et Lopez, désignés par les Nos 9 et 12 inclusive. Lesquels lots de terre mesurent ensemble 102 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue St-Philippe, sur 100 pieds de profondeur, et 108 pieds 8 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond parallèle à la rue St-Philippe. Ensemble une petite maison couverte en ardoises, ayant trois chambres, galerie devant, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse
Conditions—Une moitié comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant 8 p. 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et garantis par hypothèque et privilège de vendeur avec les clauses de "*non alienando*," sur les propriétés vendues.
Actes de ventes pardevant Charles Francke, notaire, aux frais des acquéreurs, avec toutes les clauses d'usage, et 5 p. 0/0 de frais d'avocat, à raison de 5 pour cent en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement des dits billets.
Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'achat les taxes pour l'année 1889.
Un dépôt de 10 p. 0/0 comptant sera exigé des acheteurs.
17 avril—17 20 27—mai 4 11 18

Meubles de maison et bijouterie.

Succession de Veuve Joséphine Mallet.

Cour Civile de District—Division A—No 26,447

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 22 avril 1889, il sera vendu, à 11 heures du matin, au No 57 rue Ste-Anne, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 mars 1889—
Un lot de meubles, linge de corps, bijoux, etc., etc.
Conditions—Comptant. 17avril—17 19 21

Magasin en briques à deux étages formant l'encoignure des rues Chartres et Toulouse, occupé depuis des années comme buvette, magnifique emplacement.—Un grand terrain avec bâtisses en briques rue Conti, No 22 et 24, entre les rues Chartres et Decatur.

—Procès en partage—

Dans l'affaire de C. de Meynard et al. vs. René de Costa et al.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI. 27 avril 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 mars 1889—
Les propriétés suivantes, savoir:
1° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur, mesurant environ 32 pieds de face à la rue Conti sur 150 pieds de profondeur, renfermé d'un côté vers la rue Decatur par la propriété maintenant ou anciennement de Madame Pontalba, et de l'autre côté, vers la rue de Chartres par celle maintenant ou anciennement de Périllat. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une maison en briques à 2 étage, avec d'autres améliorations usuelles.
Cette propriété est louée $45 par mois, avec un bail expirant le 30 septembre 1889.
2° Un lot de terre situé dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Chartres Toulouse, Decatur et Jefferson—lequel lot de terre formant l'encoignure des rues Chartres et Toulouse—mesurant 19 pieds 2 pouces de face à la rue de Chartres, 43 pieds 1 pouce de profondeur et face à la rue Toulouse et 43 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur du côté du lot attenant et 19 pieds 3 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond—avec l'usage en commun avec d'autres lots sur une allée de 8 pieds ou plus de largeur ouvrant sur la rue Toulouse. Ensemble une bâtisse en briques à deux étages, le rez-de-chaussée occupé comme une buvette et les étages supérieurs comme résidence. Cette propriété est louée $40 par mois avec un bail expirant le 30 septembre 1889.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, à l'option des vendeurs divisés par coupons égaux à la convenance des héritiers, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement définitif et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. L'acheteur devra faire assurer les propriétés pour le montant des billets et transférer les polices d'assurance.
Les actes de vente devront contenir la clause de non alienando et la vente sans estimation; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et toutes les autres clauses d'usage contenues dans les actes de vente.
Les acquéreurs devront assumer, en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1889 et feront un dépôt entre les mains de l'encanteur de 10 pour cent sur le montant de la vente.
Actes de vente pardevant Jas. Fahey, notaire public, aux frais des acquéreurs.
23mars—23 30—avr 1 6 13 20 27

Résidence en briques à deux étages, rue de la Douane No 142, entre les rues Bourbon et Dauphine.

Succession de Hélène Toumaint.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No 26 4..

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 27 avril 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mars 1889, la propriété suivante appartenant à la dite succession, savoir:
Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, l'ilet compris entre les rues Douane Canal, Bourbon et Dauphine, mesurant 26 pieds 7 pouces de face à la rue de la Douane, sur 77 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur. Le dit lot de terre ayant l'usage en commun avec le lot No 2 d'une allée dans le fond de 4 pieds de large ouvrant sur la rue Dauphine. Ensemble une résidence en briques à deux étages, ayant au rez-de-chaussée, vestibule ou corridor d'entrée, salon double avec porte à coulisse, balcon en fer sur la façade, treize chambres à coucher aux étages supérieurs, cuisine, chambre à bain, galerie, derrière et sur le côté, lieux d'aisance, citerne, etc., etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à la discrétion de l'acquéreur, et la balance du prix d'acquisition représentée par des billets de l'acquéreur, payables à 1 et 2 ans de crédit, du jour de la vente, portant 8 pour cent d'intérêt par an, de leurs dates; lesquels billets seront garantis par privilège de vendeur et hypothèque.
L'acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais de l'acquéreur: le dit acte contiendra toutes les clauses pénales d'usage, frais d'avocat, police d'assurance, etc., etc.
L'acquéreur assumera, en sus du prix d'achat, les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1889, et déposera entre les mains de l'encanteur un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant du prix de vente.
26mars—26 30—avril 6 13 20 27.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jugements et réclamations,

—Dans l'affaire de—

H. J. Andrus vs. Ses Créanciers.

No 25,790—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune — SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 avril 1889, et rendu dans la susdite affaire:
Divers jugements et réclamations, conformément à un inventaire déposé au bureau des encanteurs.
10avril—10 13 20

Vente de Syndic.

Un cottage double attrayant et rémunératif.

Nos 134 et 134 1/2 rue Milan, près de Prytanée.

Dans l'affaire de H. J. Andrews vs ses Créanciers.

No 25,790—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur, bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division "B", daté le 8 mars 1889 et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:
Le joli cottage double en bois bien construit et recouvert en ardoises ayant deux étages derrière, Nos 134 et 134 1/2 rue Milan, entre les rues Prytanée et Perrier, plus amplement décrit comme suit: Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Prytanée et Perrier, se trouvant à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Milan et Perrier, et mesurant 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, désigné comme lot 15 de l'ilet 153 sur un plan de A. S. Phelps, voyer, daté le 15 février 1849, et déposé au bureau de L. R. Kenny, ex-notaire pour la paroisse Jefferson, Lne.
Les améliorations comprennent un cottage double, en bois et recouvert en ardoises, retiré du trottoir, ayant un extérieur attrayant, avec galerie devant et cinq chambres plâtrées et allée sur le côté à chaque corps de logis, dépendances, citerne double et pavage en briques s'étendant de la façade au fond du lot. Loué au prix de $288 par an. Avec doubles lignes de chars urbains sur la rue Prytanée, à proximité des marchés, des écoles et des églises, et au centre de jolies maisons nouvellement bâties, cette propriété combine tout le nécessaire que puisse désirer l'acquéreur, condition de première classe, un loyer sûr et qui augmentera de valeur.
Conditions comptant.—Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur.
Acte de vente pardevant M. T. Duerse, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 mars—19 23 30—avril 6 13 20

PEERLESS DYES Les meilleurs. Chez Droguistes.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SAMEDI, 18 mai, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, rendu dans la succession de Mme Catherine Robertson, veuve de John Hall, No 26,497, il sera vendu à l'encan—
Un lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, rue Urquhart, entre Espagne et Mandeville. Le lot No 3 a 18 pieds 3 pouces de face sur 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions—La moitié ou plus comptant; le reste à un an de crédit ou un billet de l'acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt, le gage du vendeur et toutes les clauses de sécurité ordinaires, transfert de la police d'assurance, paiement par l'acquéreur de toutes les taxes de 1889, dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. F. Meunier, notaire.
NICH J. HOEY, encanteur.
13 avril—13, 20, 27 av—4, 11, 18 mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'angle Nord-Est des rues Jackson et Constance.

Dans le voisinage des belles demeures de MM. Sougeron, Miller, Hassinger, Vennard et autres, et de l'église et des écoles de Notre-Dame.

Mlle Annie Russell vs Thos. J. Russell et als.

No 26,255.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans la susdite affaire, le 2 avril 1889, et signé le 3 avril 1889, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° La maison de résidence complète pour une famille, portant le No 159 de la rue Jackson, du côté Nord, entre les rues Constance et Laurel. Le terrain se compose des terrains Nos 13 et 14 en entier, et de la moitié retranchée à l'arrière du côté de la rue Laurel du terrain No 10 mesurant 58 pieds de façade rue Jackson sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
La maison a deux étages, est construite avec modernité, à galeries devant, derrière, corridors au bas et en haut; est à distance de la rue, ample espace pour jardin, gazon, etc., etc. Elle est exposée au sud; on en peut voir le plan au bureau des encanteurs.
2° Deux terrains dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Jackson, Constance, Laurel et Joséphine. Les terrains sont désignés par les Nos 11 et 12 et sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun, au pied américain, 29 pieds de façade rue Jackson, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain No 11 forme l'angle des rues Jackson et Constance.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste à 1 et 2 ans de crédit, payable en billets des acquéreurs à leur propre ordre et endossés par eux, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, garanties par hypothèque sur la propriété pour laquelle ils ont été donnés, avec toutes les clauses de sécurité usuelles; 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour leur recouvrement; le transfert des polices d'assurances; et l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles pour l'année courante 1889 en sus du prix de l'adjudication; et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.
10 avril—10 13 20 27—4 11 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Deuxième District

Et Actions d'une Compagnie d'assurances,

A L'ENCAN.

Succession de Mme Adèle Alzar, veuve de Pierre Théodore Faure.

No 26,424—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet. — SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un arrêt de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 1er avril, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci après décrite—
1° **Le cottage double**, Nos 235 et 235 1/2 rue **Bienville** dans le carré d'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Marais et Villeré. Le terrain mesure (mesure française) 30 pieds de façade rue Bienville, sur environ 95 pieds de profondeur. Chaque côté du cottage est loué $12.
2° Le cottage No 68 rue **Bourgogne**, entre les rues **Bienville** et **Conti**, dans le carré borné par les rues Bienville, Conti, Bourgogne et Dauphine. Le terrain mesure 30 pieds de façade rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur, mesure française, plus ou moins, et profondeur irrégulière. Le cottage et les bâtisses de l'arrière sont maintenant loués $18 par mois.
3° **Le cottage double** avec mansarde, Nos 1 et 1 1/2 **Chemin du Bayou**, entre les rues des Remparts et St-Claude, dans le carré d'ilet borné par les rues Bayou, Quartier, Remparts et St-Claude, (mesure française) mesure 30 pieds de façade rue du Bayou sur 120 de profondeur. Loué $12 de chaque côté. Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins, et les ventes seront faites d'après les plans.
4° **Six actions du fonds capital de la Compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans.**
Conditions—Pour les actions—Comptant avant le transfert. Pour les propriétés foncières—un tiers ou plus comptant, le reste à un an, ou un et deux ans de crédit au gré des acquéreurs, payable par leurs billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement, garanti par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés, avec toutes les clauses de sécurité usuelles de "non alienando," 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites pour le recouvrement des billets; l'assurance et le transfert de polices devant se faire au nom des détenteurs des billets. Les acquéreurs assumeront en sus du prix de l'adjudication, les taxes d'Etat et de ville de 1889, et un dépôt de 10 pour cent entre les mains des encanteurs sera exigé au moment de la vente.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. F. Meunier, notaire.
7 av—7 13 20 27—mai 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une ferme et laiterie faisant face au fleuve, au-dessus de la Nouvelle Orléans et entre Gretna et le Canal Harvey, reliée à la ville par bacs (bateaux passeurs) faisant constamment service, et les deux chemins de fer du Pacific.

Vente positive pour effectuer un partage.

A l'encan. A long crédit.

Benjamin Newgass et als. vs. Betty Newgass et als.

No 796 — Vingt-sixième Cour Judiciaire de District, Paroisse de Jefferson, Louisiane.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur.—Bureau: No 17 rue Carondelet.— SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu de plusieurs jugements et ordres de l'Hon. Emile Rost, juge de la Vingt Sixième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de Jefferson, Louisiane, rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan pour effectuer un partage la propriété de valeur, qui suit, à savoir—
Ce certain morceau de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges lui appartenant, situé dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississipi, en face du Quatrième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, ensemble avec tous les droits d'alluvions ou d'accroissement de batture qui y sont attachés, ayant et mesurant 2 arpents de face au fleuve Mississipi sur une profondeur de 37 arpents à l'arpentage inférieur, et une profondeur de 41 arpents et un quart à l'arpentage supérieur; la terre est bornée au-dessus par les terres appartenant ou ayant appartenu à A. Onésime De Gruy et en bas par les terres appartenant ou ayant appartenu à Mme Marie Huguet, et qui est composé de tout le lot No 11 et d'une partie du lot No 10 sur un plan fait par B. Buisson, arpenteur de la dite paroisse de Jefferson, et déposé pour renseignement dans le bureau du juge de paroisse de la paroisse de Jefferson.
La partie, ferme et laiterie de cette propriété, est maintenant louée au mois à M. Cherbonnier à $13 par mois, et le pâturage est loué à bail jusqu'au 31 décembre 1889 à $400 par an à M. O. V. de Gruy.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance en sommes égales à échéance payables respectivement dans un, deux et trois ans après la date de vente. La portion à crédit devant être garantie par les billets à recevoir de l'acquéreur, portant intérêt de 6 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et garanti par privilège de vendeur, et l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, comme frais d'avocats, pacte de non alienando, etc.; l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles pour cette année 1889 et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.
L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Félix J. Dreyfous, notaire.
20 mars—20 23 30—6 13 20 avril

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Maison en bois et deux lots de terre, coin des rues Valence et St-George.

Succession de Rosanna Henderson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.—No 24,052.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur.—Bureaux No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 20 avril, 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 juin 1888, il sera vendu à l'encan:
Deux terrains avec les améliorations, droits, voies qui y appartiennent, situés dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet 104 borné par les rues Valence, St-George, Cadix et Long, désignés comme lots 16 et 17 sur un plan dressé par Albert G. Blanchard, voyer, daté en février 1872 et mesurant chaque, mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 112 pieds. Le lot No 16 forme le coin des rues Valence et St-George. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, hangar, etc.
Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1889; 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Priot, notaire.
17mars—17 23 30—6 13 20avril

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE
ARTI[illegible]
40 rue Toulouse.
11avr[illegible]

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.
F. GAUPP,
109....Rue Conti....109
Sjuin—Dim

VENTES A L'ENCAN

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Edward Marion Hunt.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "A"—No 26,519

Vente de meubles, consistant en meubles de salon, chambres à coucher, et meubles pour chambres d'enfants.

Aussi, 6 actions de Deux Cents Dollars chacune, du fonds capital du American Homestead Company, Séries "A".

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 87 rue Bienville—MERCREDI, 24 avril 1889, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. W. C. Ellis juge de la dite cour en date du 11 avril 1889, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession, à 10 1/2 heures A. M., au local 245 North Galvez, les meubles ci-dessus décrits.
Aussi, le même jour, à 1 heure P. M., à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, 6 actions du fonds capital de la American Homestead Company.
Conditions—Comptant.
13avril—13 20 24

Propriété formant l'encoignure de deux rues, excellente comme site d'affaires, dans le Second District, No 388 rue Ste Anne, coin Johnson, occupée pendant de longues années comme épiceries ou magasin de groceries.

A vendre en bloc.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 87 rue Bienville—SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu—
Un certain lot de terre dans le Second District de cette ville, désigné par le numéro huit de l'ilet numéro vingt un, borné par les rues Johnson, Prieur, Ste-Anne et Orléans d'après un plan déposé dans l'étude de Theo. Guyol, notaire, comme plan No 142. Le lot mesure au pied américain trente pieds de face à la rue Ste Anne, sur 80 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur et face à la rue Johnson et 80 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, savoir:
1° Une maison en bois formant l'angle des rues Ste-Anne et Johnson, renfermant six chambres avec entrées sur le côté, étagères deux comptoirs, une glacière et des vitrières.
2° Une maison en bois faisant face à la rue Johnson, renfermant quatre chambres, couverte en ardoises, avec cuisine, deux citernes, lieux d'aisances, cour pavée en briques, le tout en bon état.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept pour cent à partir de la date de la vente jusqu'à complet paiement, garantis par un privilège spécial sur la propriété vendue, l'acte de vente renfermant la clause habituelle de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets. Les propriétés devront être assurées et les polices transférées. L'acquéreur sera tenu de payer, en sus du prix d'adjudication, les taxes d'Etat et de ville pour 1889. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sur les lieux sera exigé.
Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30mars—30—avril6 13 20

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La grande et belle bâtisse en briques, à deux étages, magasin, résidence et fonderie,

Nos 231, 233 et 235 rue de Chartres, entre Dumaine et St-Philippe.

Succession d'Adolphe Emile Scheidecker.

No. 25,956.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 13 mars 1889 pour compte de la succession, la propriété décrite ci-après—à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dumaine, Royale et St Philippe, mesurant, mesure anglaise, 69 pieds 3 pouces de face à la rue Chartres, 177 pieds 1 pouce de profondeur du côté de la rue Dumaine, et sur le côté de la rue St-Philippe le dit lot a une première profondeur de 128 pieds où le dit lot se resserre de 4 pieds, et une seconde profondeur de 49 pieds 1 pouce, et 65 pieds 3 pouces de largeur dans le fond; le tout plus ou moins et conformément un plan de John Communy de la Première Municipalité, en date du 20 mars 1844, et déposé en l'étude de Ph. Lacoste, ancien notaire.
Les améliorations comprennent une très spacieuse bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, désignée par les numéros municipaux 231, 233 et 235 rue de Chartres, la portion supérieure considérée comme résidence et ayant en tout quatorze très belles chambres, faisant face sur la rue Chartres et couvrant toute la partie antérieure de la propriété, et le rez-de-chaussée divisé en plusieurs grands ateliers qui sont maintenant occupés par des machines; aussi, de grandes écuries en briques, ayant 10 stalles, grande cour au centre et une grande entrée pour voitures au moyen d'un corridor ou entrée sur la rue Dumaine, dah en fer ornant toute la façade de la propriété sur le toit de la bâtisse du fond est une belle terrasse, et jardin d'été.
Conditions—Une moitié ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans en billets d'acquéreur avec huit pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, la clause de non alienando et le transfert de la police d'assurance sur les améliorations de la dite propriété, pour le montant des dits billets, détenus par le vendeur ou tout autre détenteur, y compris l'intérêt et les frais; la clause de cinq pour cent, honoraires d'avocat, sur le capital et intérêts dûs, dans le cas de poursuites pour le recouvrement du dit montant; et la vente sans estimation pour obtenir le paiement des dits billets hypothécaires, capital, intérêt et frais; l'acquéreur devra payer dix pour cent du prix d'adjudication au moment de la vente; il devra, en outre, assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1889; dans le cas où l'acquéreur négligerait de passer l'acte de vente et de payer le prix d'adjudication comme il est dit ci-dessus, dans les quinze jours qui suivront la date de l'adjudication, l'acte de vente sera passé, sans autre formalité, pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16mars—16 23 30—6 13,20 avril

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage en bois couvert en ardoises, No 98 rue Franklin,

Entre Gravier et Perdido.

Succession de Mme Emily Glover.

A l'encan avec un long crédit.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", en date du 8 avril 1889. Dossier No 24,625 pour le compte de la succession de Mme Emily Glover, décédée, il sera vendu à l'encan—
Le cottage en bois à un étage et demi, couvert en ardoises, No 98 rue Franklin, anciennement St Pierre, entre Gravier et Perdido (ilet borné par St-Paul ou Sud Liberté) dans le Premier District de cette ville, contenant corridor, 10 chambres, galerie, citerne, cour pavée, etc., et se loue $20 par mois à bail.
Le lot de terre mesure 26 pieds, 7 pouces et 10 lignes de face à la rue Franklin sur 127 pieds, 11 pouces et 2 lignes de profondeur, le tout plus ou moins entre lignes parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de garantie à partir du jour de la vente; 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux, et l'acquéreur assumera les taxes de 1889 en sus de son enchère.
Actes de vente pardevant Jno. G. Eustis, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
10avril—10 14 21 28—5 11mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'agréable résidence en briques No 262 rue Magasins,

entre les rues Delord et Poeyfarré.

Succession de Mme Susan McConnell, décédée.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 16 mars 1889, Dossier No 3,011, pour compte de la succession de Mme Susan McConnel, décédée, il sera vendu à l'encan—
Résidence en briques à deux étages.
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Delord et Poeyfarré, désigné par le No 1, mesurant 19 pieds, 6 pouces et 3 lignes de face sur la rue Magasins, sur une profondeur de 113 pieds 2 pouces entre lignes parallèles, et est borné, à l'arrière, par une allée de 11 pieds, 11 pouces et 8 lignes de largeur, se trouvant sur chacune des rues Delord et Poeyfarré et en commun avec ce lot et d'autres lots.
Les améliorations consistent en une **maison de résidence en brique à deux étages couverte en ardoises**, connue comme le No 262 rue Magasins, et contient un corridor en haut et en bas, et quelques 8 chambres ou plus en tout, citerne, hydrant, eté gaz et installations dans toute la maison, manteau de cheminée en marbre dans le salon, grand cour pavée dans le fond, hangar, etc., et évalué à à peu près 25 ou 30 piastres par mois.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent devant être payé comptant sur les lieux, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1889 en sus du prix de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 mars—17 24 31—7 14 20 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Geo. H. Balsley vs ses créanciers—No 20,280 Division B—Ordre de Cour—La pétition suivante étant considérée il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit insolvable G. H. Balsley soit tenue pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, le 1er jour de mai 1889, à onze heures a. m., pour prendre en considération et décider pourquoi le compromis offert par lui dans la dite pétition ne serait pas accepté et le syndic de cette succession autorisé à exécuter tous documents et mandats nécessaires et pour considérer toute autre affaire qui pourrait leur être présentée dans la dite réunion.
Il est de plus ordonné qu'un avis conformément à la loi sera donné de la dite réunion.
Nouvelle Orléans, 28 mars 1889.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
30 mars—3f au 1er mai

L'Abeille de ...

L'Association ...

THE ...
INSURAN...

H. H. BIERHORST
T. PRUDHOMME
C. TAYLOR GAU...
P. DOERR
JACOB SCHOEN
I. N. MARKS
JNO. EVERETT
OTTO THOMAN
A. A. MAGINNIS

LE FRA...
JOURNAL

FEU

ROSE